

<http://www.pressegauche.org/L-acier-et-l-aluminium-canadiens-doivent-etre-exemptes-des-tarifs-permanents>



**L'acier et l'aluminium
canadiens doivent être
exemptés des tarifs
permanents, selon les Métallos**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 8 mars 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TORONTO et MONTRÉAL, le 8 mars 2018 - Les producteurs d'acier et d'aluminium au pays doivent être exemptés en permanence des tarifs imposés par les États-Unis, plaide le Syndicat des Métallos.

« Les preuves sont claires et convaincantes. Les exportations canadiennes d'acier et d'aluminium ne font pas partie du problème que l'Administration américaine tente de résoudre par ses mesures tarifaires. Rien ne justifie le refus d'une exemption permanente des tarifs sur les importations canadiennes d'acier et d'aluminium », a expliqué aujourd'hui le directeur national des Métallos Ken Neumann.

tarifs sur nos exportations d'acier et d'aluminium. Notre syndicat est monté au front pour faire valoir à la Maison-Blanche que le Canada ne constitue pas le problème », a-t-il poursuivi.

Le président américain Donald Trump a annoncé aujourd'hui que les producteurs canadiens d'acier et d'aluminium se verraient accorder une exemption temporaire des tarifs et que les exemptions pourraient être prolongées en fonction des progrès des renégociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

« Nous sommes certes soulagés par cette exemption temporaire, dans la mesure où elle prend acte du fait que le Canada ne constitue pas le problème. Cependant, une exemption temporaire crée une grande incertitude économique pour les producteurs canadiens et notre économie en général. Cela risque de causer plus de tort que de bien aux renégociations de l'ALENA. Voilà pourquoi l'exemption doit devenir permanente », a insisté le directeur canadien des Métallos.

« Le gouvernement américain a lancé une enquête en vertu de l'article 232 pour contrer les pratiques déloyales de certains pays qui menacent la sécurité nationale. Or, il a été clairement démontré qu'il y a lieu de prendre des mesures contre les 'mauvais joueurs' comme la Chine, l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, la Corée, la Russie, la Turquie ou le Vietnam. Plusieurs de ces pays ont des pratiques déloyales, qui créent des excédents sur les marchés et font baisser artificiellement les prix. Mais le Canada ne fait pas partie du lot », a précisé Marty Warren, directeur des Métallos pour l'Ontario et le Canada atlantique.

« Dans les faits, les relations commerciales entre les deux pays sont équitables, les chaînes d'approvisionnement de l'industrie manufacturière sont intégrées et les deux pays partagent un même système de défense et de sécurité. Rien ne justifie une action punitive américaine contre l'acier et l'aluminium canadien basée sur les pratiques commerciales ou la sécurité nationale. Nous demandons à l'Administration américaine de reconnaître cette réalité. Une exemption permanente pour les producteurs canadiens s'impose », a pour sa part exhorté le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

« Le Syndicat des Métallos et ses alliés dans les deux pays continueront d'exercer des pressions soutenues sur le gouvernement américain en vue d'obtenir une exemption permanente des tarifs », a fait savoir le directeur du Syndicat des Métallos pour l'Ouest du Canada Stephen Hunt.

« Les travailleurs et les travailleuses, ainsi que leurs familles ont besoin que notre gouvernement fédéral lutte pour elles et qu'il insiste auprès de l'Administration américaine afin qu'elle accorde une exemption permanente et immédiate des tarifs », a-t-il ajouté.

L'acier et l'aluminium canadiens doivent être exemptés des tarifs permanents, selon les Métallos

Selon le Syndicat des Métallos, le gouvernement canadien doit agir afin de prévenir une hausse soudaine des importations d'acier et d'aluminium de l'étranger au Canada résultant des tarifs imposés par les États-Unis à d'autres pays. « Le gouvernement canadien doit s'engager à résoudre le véritable problème des importations bon marché qui entrent directement ou indirectement sur le marché nord-américain », a soutenu Ken Neumann.

« Le gouvernement fédéral doit être prêt à prendre toutes les mesures à sa disposition, notamment des mesures de sauvegarde ciblées, le dépôt de plaintes commerciales et l'augmentation des ressources de l'Agence des services frontaliers du Canada, afin que l'Agence puisse faire enquête sur la hausse du dumping de produits sur le marché canadien et y remédier. »

« Le gouvernement canadien doit tenir sa promesse de permettre aux syndicats de participer pleinement à tous les aspects des plaintes commerciales, et de leur accorder le droit de déposer des plaintes aux termes de la Loi sur les mesures spéciales d'importation. La pleine participation des syndicats dans les procédures visant les recours en matière de commerce constitue un élément critique d'un mécanisme de recours commercial efficace », conclut Ken Neumann.